

Augmentations : L'UDPA dénonce une discrimination

Les plus de 50 ans oubliés des opérations d'augmentations

Depuis juillet dernier, l'UDPA-UNSA est alertée par un nombre significatif de salariés exclus des augmentations individuelles, malgré un investissement conséquent depuis de longues années. **Nous constatons qu'il s'agit très majoritairement de salariés de plus de 50 ans.** Un manager a même justifié une promesse d'augmentation non tenue en évoquant une Directive visant à prioriser les jeunes.

En préalable du CSE APIE **l'UDPA a dénoncé cette discrimination caractérisée** et demandé un point sur les exclus des augmentations avec un zoom sur la fréquence d'augmentation par tranche d'âge de 5 ans notamment au-delà de 50 ans.

Nous avons exigé le provisionnement d'un budget de rattrapage pour supprimer toute discrimination sans attendre juillet 2020.

DANS QUELLES POCHE SONT PASSES NOS AUGMENTATIONS ?



Ca bouge à l'Administration du Réseau Courtage

Dommage que l'entreprise ne se donne pas les moyens de ses ambitions...



Ce projet vise à simplifier la relation avec les courtiers en fusionnant les deux équipes actuelles et en rendant chacun polyvalent sur l'ensemble de l'activité. Il s'agit d'une réorganisation à effectif constant, les postes restant à Nanterre. Le dispositif de formation semble solide et prend le temps nécessaire à la montée en compétence avant tout lancement dans le courtage. La Direction aurait-elle tiré les enseignements de la mise en place calamiteuse des équipes multi-branches parfois lâchées dans la nature sans préparation ? On peut en douter avec un raccordement du métier cible à la fonction d'assistant de gestion en classe 4, fonction sous-dimensionnée au regard

des compétences techniques et relationnelles du métier cible qui devrait être pesée en classe 5. Cette fois encore **l'UDPA-UNSA regrette que l'entreprise ne se donne pas les moyens de ses ambitions** et rechigne à faire évoluer les salariés non-cadres de l'équipe

Télétravail aux corporels

Vous en attendiez l'extension sur 2 jours, rendez-vous dès le 1^{er} octobre

L'UDPA se bat pour ouvrir à tous les salariés un accès identique à l'ensemble des modalités du télétravail quels que soient leur métier. Sur le Corporel, un pilote et une enquête étaient en cours pour étudier la faisabilité de passer d'un à deux jours télétravaillés.

Lors du CSE APIE, l'UDPA a obtenu de Frédéric Serres l'engagement d'accepter les demandes de passage à deux jours télétravaillés dès le 1^{er} octobre 2019.

L'autre bonne nouvelle aux corporels est la forte diminution des stocks (plus que 20.000 pièces!) consécutives aux renforcements en effectifs. L'UDPA a toutefois alerté sur les surcharges au Corporel de Marly et des Fontaines...



Incendie Lubrizol : Conséquences sur le site d'AXA d'Isneauville

Les mesures exceptionnelles et immédiates prises par la Direction d'AXA



C'est en pleine nuit, le jeudi 26 septembre qu'un violent incendie s'est déclenché dans l'usine LUBRIZOL de Rouen classée SEVESO haut au regard de la dangerosité des produits stockés.

La Direction a immédiatement décidé de fermer le site AXA d'Isneauville distant de moins de 10 km afin d'éviter aux salariés tout risque d'exposition. Le courriel immédiatement transmis à tous les salariés leur demandait de rester confinés chez eux en télétravail, en mission pour les détenteurs de PC portable ou en tant que bénéficiaire d'un jour de repos.

Par mesure d'équité ceux qui ont travaillé à distance le 26 bénéficient d'un jour de repos supplémentaire à poser dans l'année.

Dés le lendemain, le confinement étant circonscrit à 500m autour de l'usine par les pouvoirs publics et AXA prenait la décision de réouvrir le site avec comme consigne la possibilité pour chaque salarié présentant une sensibilité accrue aux fumées de repartir chez eux pour travailler à domicile.

L'UDPA-UNSA vous rappelle que vous pouvez exercer votre « **droit de retrait** » et **interrompre votre activité si vous avez un motif raisonnable de penser que vous êtes confronté à une situation qui menace votre santé.**

si vous a remercié la Direction pour le caractère immédiat et la qualité des mesures.

En bref, en bref...

Un nouveau portail d'information RH déployé dès le 8 octobre

A la refonte de «Mon Espace RH» devrait correspondre une navigation plus fluide dans la doc. RH via l'accès à 25 services RH efficace à même de rendre le salarié internaute plus autonome.

Si l'UDPA approuve ces améliorations, nous avons dénoncé:

- leurs conséquences sur l'emploi de la plateforme d'accueil de l'ADP,
- les attentes des salariés absents toujours coupés de tout accès à Pléiades et à One
- la nullité de l'outil de mobilité (Yes Job Board) qui mériterait d'être rapidement remplacé.

Formation des auditeurs d'intermédiaires

En guise de plan de formation, c'est un catalogue de 70 séquences de E- Learning qui a été adressé aux auditeurs d'intermédiaire pour qu'ils assurent par eux même leur formation à un métier nécessitant des compétences en souscription, en règlement de sinistres et les dimensions relationnelles de l'auditeur.

L'UDPA a obtenu que ce« plan de formation » soit présenté lors d'une prochaine Commission Formation

Des questions : contactez vos représentants UDPA-UNSA du CSE APIE

								
Gilles BARY	Pierre CLERC	Agnès GARIN	Dominique HERBERT	Anne-Charlotte LAUMONIER	Yann LE BELLER	Pascale LOUSSERT	Dominique LE GALL	Corinne MARZOLF
54 4802	56 05 15	09 70 81 83 56	55 41 39	55 43 44	06 72 47 06 38	57 55 21	51 99 40	57 52 76